

CONSEIL DE QUARTIER DE LA DHUYS

Conseil de quartier du 11 février 2004

PRESENTS

Élus :

BARAGLIOLI André, maire-adjoint délégué à la démocratie locale
DI MARTINO Tony, maire-adjoint délégué au sport et à la jeunesse
Zanier Hélène, conseillère municipale
Mathon Pierre, maire-adjoint délégué à l'urbanisme

Habitants du quartier :

BENAÏSSA Aziz, **BEN MERZOUG** Sadia, **BERGER** Daniel, **CORBIN** Arnaud,
FOLACCI Marie-Luce, **LAMOTHE** Gilles, **LE FALHER** Frédérique, **NOVEL** Odile,
NOVEL Jean-Paul, **PESLE** Marie-Laure, **RENAULT** Pascal, **THIBAUD** André, **THIBAUD**
Lucienne, **BARILLOT** Naïma, **LEBLOND** Eliane, **VERIN** Dominique, **M. et Mme GAUDUBOIS**,
SANTERRE Frédérique, **DEROUCAUX**, **LEBLOND** Eliane, **DELARIVE** Guy,
GRAUVOGEL Sophie, **Meyer** Francis, **TOURNIER** André, **MAGNIN** Paul, **DELORME**,
ROBIN Franck, **GIRAUD** Marie-Noëlle, **THEBAUD** Lise...

Excusés :

JACQ-CORBIN Yveline
Piolaine Monique

COMPTE-RENDU REUNION DU MERCREDI 11 FEVRIER

L'ordre du jour prévu est modifié par les informations que les élus du quartier et l'Association Bienfaisance et Fraternité viennent apporter aux habitants au sujet du projet de construction d'une mosquée dans le quartier.

Nouvel ordre du jour :

- 1/ construction d'une mosquée dans le quartier
- 2/ point sur la Maison de quartier
- 3/ point sur la Circulation, suite à la réunion du 28 janvier
- 4/ point sur un jardin de voisinage

Construction d'une mosquée dans le quartier.

Après une information sur un projet de construction de mosquée, les élus du quartier, André Baraglioli, Tony Di Martino et Pierre Mathon, laissent la parole aux représentants de l'Association Bienfaisance et Fraternité pour répondre aux questions du Conseil du quartier.

Cette Association a fait en 1997 auprès de la Mairie de Bagnolet la demande d'un lieu pour construire une mosquée.

La décision d'accéder à cette demande est prise en juin 2001. Un emplacement est proposé par la municipalité qui affirme que c'est le seul possible : il s'agit d'un terrain en haut de la rue Hoche, au carrefour de la rue Parmentier. Le terrain sera loué pour 1€ symbolique à l'Association qui est chargée d'élaborer et de financer le projet. Une convention-bail sera signée à la prochaine réunion du Conseil municipal du 26 février prochain.

Les lieux de prière actuels sont des locaux inadaptés situés dans le quartier de La Noue fournis par la Sonacotra. La mosquée sera essentiellement un lieu de prière qui pourra accueillir environ 1000 personnes (Pierre Mathon estime que la capacité sera moindre vue la surface du terrain) ; 800.000 € devraient être réunis par les fidèles pour la financer.

Les habitants présents conviennent de la nécessité d'un lieu de culte décent pour la communauté musulmane. Ils posent des questions sur les répercussions du projet sur le quartier en matière de circulation, de stationnement et de localisation.

Un grand mécontentement se manifeste devant le manque d'information et de concertation sur ce projet et le sentiment d'être mis devant le fait accompli sans avoir été consultés. A quoi servent les Conseils de quartier s'ils ne peuvent dialoguer sur des projets d'importance ?

Beaucoup de questions sur les problèmes de circulation et de parkings. A quoi sert le travail de l'atelier Circulation depuis 1 an s'il ne dispose pas d'informations sur des projets comme celui-là. Des interrogations aussi sur le lieu choisi. Va-t-il attirer des pratiquants des alentours : Montreuil, Les Lilas, les 19^e et 20^e arrondissements ?

Un parallèle est fait avec le besoin et la demande qui a été faite à la ville d'une Maison de quartier ouverte à tous et qui n'a pas obtenu de réponse.

Maison de quartier

Exposé de Naïma Barillot (voir texte ci-joint)

Hélène Zanier approuve chaleureusement la présentation de ce projet et apprécie en particulier l'échange des savoirs.

Pierre Mathon devrait apporter des « éléments fonciers » à la prochaine réunion du quartier.

Tony Di Martino nous fera copie d'un bilan d'activité d'un Centre de quartier.

Circulation

Quelques modifications ont été faites à la réunion du 28 janvier dernier.

Le projet de changer le sens de circulation de la rue Molière est abandonné, suite à une pétition des riverains.

La nouvelle carte va être transmise à la voirie.

On regrette le manque de réponse de la Mairie sur les échéances. On va demander un rendez-vous à la voirie.

La rue Marie-Anne Colombier pose des problèmes spécifiques.

Une habitante soulève le problème du stationnement des scooters dans la rue des Pernelles.

Pierre Mathon dit qu'une zone bleue se mettra en place progressivement dans tout Bagnolet.

Jardin de voisinage

L'office HLM, propriétaire du terrain n'est pas opposé au projet mais ne veut évidemment pas en supporter les coûts, qui doivent être pris en charge par la Mairie (remblai, aménagements...) L'idéal serait qu'une association soutienne le projet, ou soit créée à cet effet. Quelqu'un parle d'une plaquette de la Ville de Paris sur les « Jardins partagés » qui pourrait donner des idées.

Informations diverses :

La **Rue aux enfants** va reprendre la 1^{er} week-end d'avril (confirmation prochaine des dates et lieux).

A propos de la **propreté**, il semble qu'il y ait un progrès du côté du balayage. Pourvu que cet effort dure ! Une campagne de sensibilisation se prépare au service de la voirie pour avril-mai : il y aurait une exposition pour les écoles dans la salle des conférences de la Mairie, exposition qui s'appellerait « Cadre de vie » et à laquelle les conseils de quartier seraient associés.

Les membres du Conseil de quartier décident de se réunir exceptionnellement à nouveau le mercredi 18 février pour discuter de l'annonce de la construction d'une mosquée dans leur quartier. Tout en redisant qu'ils ne s'opposent pas au principe de cette construction, ils veulent protester contre le déni de démocratie locale qui a tenu à l'écart les habitants d'un événement important dans leur quartier. Une interruption de séance sera demandée à la prochaine réunion du Conseil municipal du jeudi 26 février.

Le prochain Conseil de quartier aura lieu le mercredi 7 avril 2004, à 20 h 30, à l'école Joliot Curie

Ordre du Jour

- point sur la construction de la Mosquée
- point sur le Centre de quartier
- nouvelle constitution du groupe de coordination du Conseil de quartier
- divers

**Ce compte rendu, comme l'ensemble des informations du Conseil de quartier sont envoyés à la liste des personnes en ayant fait la demande.
Toute nouvelle personne le désirant sera inscrite sur cette liste.**

Liste des représentants du Conseil de quartier de la Dhuis.

Equipe de coordination

CORBIN Arnaud	30, rue des Pernelles	01 43 63 12 10 ac@atelier-corbin.com
JACQ-CORBIN Yveline	30, rue des Pernelles	01 43 63 12 10
LE FALHER Frédérique	44, avenue de la Dhuis	06 60 73 00 95 frederiquelefalher@yahoo.fr
PIOLAINE Monique	55, rue Michelet	01 48 97 16 58
SAHNOUNE Abderhaman	57, av de la Dhuis	06 21 77 19 87

BARILLOT Naïma	20, rue Louis David	01 43 60 93 91 nxbarillot@freesurf.fr
BENAISSA Aziz	53, av. de la Dhuis	06 82 37 08 05 abdelaziz97@yahoo
BERGER Daniel	2, rue Louis David	01 43 60 69 11
COLLIN Elizabeth	57, av. de la Dhuis	0143 63 39 48
CROUIN Alberte	?	
CZAJKA Isabelle	168, av. Pasteur	01 43 62 09 36
FOLACCI Marie-Luce	110, rue de Noisy-le-sec	01 43 60 92 77 gwallis@club-internet.fr
GRAUVOGEL Philippe	64, rue Louis David	grauvogel@infonie.fr
GRAUVOGEL Sophie	64, rue Louis David	grauvogel@infonie.fr
GRINDEL Christophe	70, rue Louis David	christophegrindel@wanadoo;fr
LAMOTHE Gilles	55, av. de la Dhuis	
LEON Michel	15, av. de la Dhuis	01 43 63 20 33 leonmic@wanadoo.fr
MAHIEUX Patrick	48bis, rue Alazard	01 43 62 93 78
MEYER Francis	133, av. Gambetta	
MOREL Jacqueline	44, av. de la Dhuis	01 43 62 74 36
NOVEL Jean Paul	42, rue Michelet	01 43 60 71 21
NOVEL Odile	42, rue Michelet	01 43 60 71 21 odile.novel@wanadoo.fr
PESLE Marie-Laure	57, rue M.A. Colombier	01 43 60 57 95 f.jambu@magic.fr
RENAULT Claudette	78, rue de Noisy-le-sec	01 43 63 50 64
RENAULT Pascal	78, rue de Noisy-le-sec	01 43 63 50 64
SANTERRE Frédérique	15, rue des Pernelles	01 43 60 41 97 beurepaire@wanadoo.fr
TISSIER-SANCHEZ Isabel	12, rue Voltaire	01 43 60 71 05
THIBAUD André	193, avenue Gambetta	01 48 97 85 07